

Bulletin n°16

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat : le lundi de 10h à 12h,
Le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25

E-mail : mairie.lavernay@wanadoo.fr

Site : <http://mairie.pagespro-orange.fr/lavernay/index.html>



➤ Cimetière :



Il sera procédé, par les autorités à un « second et dernier constat de l'état d'abandon des sépultures dont les concessions ont plus de 30 ans dont 10 ans sans inhumation » le 29 octobre 2010 à 9H30 au cimetière.

➤ Annonces du Comité des Fêtes :



Le Comité vous invite à sa réunion publique qui aura lieu le **mardi 2 novembre 2010 à 20h30**, dans la salle au-dessus de la Mairie, afin de préparer l'opération fenêtres illuminées pour Noël.

Le **dimanche 7 novembre 2010** : marché dominical de 9h à 12h30, Puces à la Puériculture de 8h à 18h, petite restauration rapide sur place le midi.



➤ Les panneaux photovoltaïques : la commune a investi dans l'énergie naturelle.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du préau de l'école. Ce générateur de source solaire produit de l'électricité qui est réinjectée dans le réseau de ERDF. Cette production est revendue à notre opérateur historique EDF pour le compte de la commune. Après quelques démarches administratives, l'installation a été mise en service officiellement et raccordée au réseau le 7 octobre. Nous espérons que cette installation, son emplacement à l'école, et son tableau d'affichage permettant de suivre la production susciteront votre intérêt.



Pour les curieux, nous tiendrons un stand au prochain marché le dimanche 7 novembre.

➤ Un ménage presque parfait :

Le SYBERT organise un grand jeu éco-citoyen « un ménage presque parfait » sur le thème de nos gestes quotidiens en faveur de l'environnement. Pour connaître les modalités du jeu et peut-être participer au casting, rendez vous sur le site : <http://www.menagepresqueparfait.sybert.fr/>

➤ Relais Familles Assistantes maternelles :

Les prochaines rencontres entre les assistantes maternelles et le Relais sont programmées les vendredis 15 octobre, 17 décembre 2010 et 28 janvier, 18 février, 8 avril 27 mai et 26 juin 2011 de 9 à 11H dans la salle de la cantine.

Pour plus de renseignements : **06 32 15 35 42** au siège du Relais à Chemaudin.

➤ Calendrier du Réseau d'échanges de savoirs du canton d'Audeux :

- Information sur **la vie des abeilles**  et formation sur la conduite de ruche : le 4/11/2010, 14H à la maison pour Tous de Valentin. Inscription avant le 28/10.
 - **Papillottes de poisson** :  le 9/11 à 14H à la salle communale de Chemaudin. Inscription avant le 4/11.
 - Réalisation d'un **sac en tissu** les 16 et 23/11 à 14H à la salle de la mairie de Chemaudin. Inscription avant le 8/11. Attention matériel nécessaire !
 - Initiation à **l'encadrement** : 1ère séance le 18/11 à 14H, salle communale de Vaux les prés. Inscription avant le 15/11.
 - Réalisation d'un **cadre à fleur** :  le 25/11 à 14H au centre polyvalent de Pirey. Inscription avant le 22/11. Participation financière de 5 euros.
 - Initiation à **l'encadrement**, 2ème séance le 2/11 à 14H à la salle communale de Vaux les prés.
- Pour chacune de ces dates, renseignements au **03 81 58 49 37** au Réseau à Chemaudin.

➤ Avis aux propriétaires de chevaux :



Afin de renforcer la sécurité sanitaire de la filière équine, un récent décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 a décidé de l'obligation de déclarer les lieux de détention d'équidés. Chaque détenteur a jusqu'au 25 janvier 2011 pour déclarer ses lieux de détention, cela peut se faire très simplement sur le site Internet de l'IFCE : www.haras-nationaux.fr, rubrique particuliers ou professionnels, démarches SIRE. Vous pouvez aussi passer chercher en mairie le formulaire à transmettre ensuite au SIRE, ou appeler le 0 811 90 21 31 pour plus ample information.

➤ Prudence !

Soyez vigilants : de nombreux cambriolages ont été perpétrés au village ces derniers temps.

➤ L'opération bouchage de trous

qui a traditionnellement lieu en octobre est repoussée cette année au mois de novembre, un appel à bonnes volontés sera fait à ce moment-là.